

L'imbrication de la qualité de vie au travail et de la vie privée

publié le 21/02/2013, vu 1724 fois, Auteur : [NADIA RAKIB](#)

Une enquête sur la qualité de la vie de l'Insee a permis d'examiner la plupart des indicateurs de qualité de vie définis dans le rapport Stiglitz, Sen, Fitoussi, dont les risques psychosociaux.

Il en est ressorti que ce ne sont pas seulement les restrictions monétaires, contraintes financières ou faibles revenus qui peuvent dégrader le sentiment de bien-être.

En l'occurrence, les personnes occupant un emploi et en situation de mal-être au travail déclarent plus fréquemment une moindre satisfaction.

Pour la première fois en France, cette enquête met en exergue la question du lien entre risques psychosociaux au travail et qualité de vie.

On observe aussi que le mal-être au travail ne se substitue pas au mal-être émotionnel de la vie courante, mais peut au contraire venir s'y ajouter.

L'impact des risques psychosociaux au travail apparaît comparable à celui des problèmes de santé physique, mais moins fort que ceux des contraintes financières, de l'isolement social et du stress de la vie courante.

L'enquête a débouché sur des variables servant d'indicateurs de risques psychosociaux au travail (et donc de mal-être au travail).

Il s'agit :

- du degré de stress au travail,
- de la satisfaction vis-à-vis du salaire, de l'autonomie et de l'ambiance au travail,
- du jugement vis-à-vis de la qualité du travail, des délais d'exécution imposés, des risques encourus,
- des conséquences de la fatigue au travail sur l'exécution des travaux ménagers, des responsabilités familiales, de la concentration au travail.

Ces précieux indicateurs pourront désormais servir de base de travail aux entreprises qui souhaitent promouvoir une politique en faveur d'une meilleure qualité de vie au travail.

Nadia RAKIB

Dirigeante CLINDOEIL SOCIAL
www.clindoeil-social.com

Source : insee.fr